

Mercredi 9 juin 2021

Faire de Rouen la plus grande terrasse de France : De nouvelles rues piétonnes à partir du 19 juin

Alors que nous entrons dans une nouvelle étape du déconfinement à compter du 9 juin (couvre-feu repoussé à 23h, autorisation des bars et restaurants en intérieur), la Ville de Rouen va prolonger et étendre son dispositif d'élargissement des terrasses, en fermant certaines rues à la circulation routière dès le 19 juin.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire en charge notamment du stationnement et des autorisations de terrasse, Sileymane SOW, Adjoint au Maire en charge du commerce et Nicolas ZUILI, Adjoint au Maire en charge de la rive droite : « Depuis le 19 mai et la réouverture des commerces, la Ville a permis l'extension des terrasses : élargissement de l'occupation sur le domaine public, exonération des droits de terrasse et des taxes. L'objectif : permettre la reprise tout en respectant les mesures sanitaires. Dans le cadre de 'Rouen plein R', nous allons plus loin en fermant ponctuellement certaines rues à la circulation pour permettre l'installation de grandes terrasses dès le 19 juin. »

Voici la liste des rues concernées par la piétonisation :

- Rue des Boucheries Saint Ouen

→ à partir du 19 juin : tous les samedis de 10h30 à 20h30

→ à partir du 1er juillet et jusqu'au 31 août : du lundi au dimanche de 10h30 à minuit

- Rue Rollon (de Jeanne d'Arc aux Halles du Vieux Marché)

→ le 19 juin de 17h30 à 23h :

Installation de tables et chaises sur l'ensemble de la rue pour création d'une grande terrasse afin de permettre aux publics d'acheter chez les commerçants du quartier et de consommer sur place et permettre aux commerçants de bouche de débiter et vendre

- Rue Ecuillère (entre Conquérant et Rollon)

→ 19 juin, 26 juin, 3 juillet, 14 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août, 28 août de 17h30 à 23h

Des animations danse Salsa y seront organisées.

Cette liste est susceptible d'évoluer, avec davantage de rues, au fur et à mesure de l'évaluation des demandes et des faisabilités techniques.